

## **/ Point informatique**

La Maison des solidarités met à disposition un point informatique pour accéder aux services en ligne ou utiliser des traitements de texte.



La Maison des solidarités met à disposition un point informatique avec accès libre et gratuit aux services en ligne (Ameli, CAF, Pôle emploi, Service-Public.fr, etc.).  
Courriers, CV et lettres de motivation peuvent également être réalisés grâce aux logiciels de traitement de texte disponibles.